

DIRECTIVES D'ÉVALUATION

3^e Évaluation DÉFI Provincial (GAF)

10 au 12 mai 2024



GYM-PLUS

Site de l'événement

Centre Gym-Plus
303-11695 Montée Ste-Marianne
Mirabel, QC, J7J 0S1

WWW.GYM-PLUS.CA



COORDONNÉES GYMNASTIQUE QUÉBEC

3737 boul. Crémazie Est, #902
MTL, QC, H1Z 2K4
514-252-3043
www.gymqc.ca
Personne contact : Josée-Anne Adam (jaadam@gymqc.ca)

COMITÉ ORGANISATEUR

GYM-PLUS
Directrice de la compétition : Valérie Turp
Courriel : info@gym-plus.ca

SITE DE L'ÉVÉNEMENT

CENTRE GYM-PLUS
303-11695 Montée Ste-Marianne, Mirabel, QC, J7J 0S1

INSCRIPTION ET HORAIRE

- **Date limite d'inscription** : 29 mars 2024
- **Date production de l'horaire** : 12 avril 2024
- **Frais d'inscription** :

Athlète DÉFI GAF (D3 à 6)	72,50 \$
Entraîneur	0\$
- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la date limite d'inscription** (payable à GYMQC) : 50 \$ / athlète jusqu'à concurrence de 250 \$
- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la sortie de l'horaire** (payable à GYMQC) : 100 \$ / athlète jusqu'à concurrence de 500 \$
- **Frais d'admission pour les spectateurs**: Aucun

Évaluation Défi Provinciale

Aucun

MODALITÉS DE PAIEMENT ET PROCESSUS D'INSCRIPTION

1. Tous les clubs devront remplir le formulaire d'inscription via le système d'inscription GYMQC.
 - a. Ouvrez le fichier reçu par GYMQC et l'installer sur votre ordinateur.
 - b. Choisissez l'événement, la zone et le club.
 - c. Décochez les athlètes que vous ne désirez pas inscrire à l'événement.
 - d. Ajoutez les entraîneurs et leur niveau de formation (veuillez noter que seulement les entraîneurs affiliés compétitifs sont disponibles dans le système.)
 - e. Si vous notez une erreur au niveau de l'année de naissance, la catégorie, le nom ou autre, contacter Christian Turp (cturp@gymqc.ca).
 - f. Cliquez sur "envoyer inscription"
 - g. Lire la procédure et condition
 - h. Si vos données sont exactes, cliquez sur "Je confirme avoir vérifié les informations de mon club".
 - i. Enregistrez le fichier Excel au nom de votre club.
 - j. Envoyez le fichier Excel à GYMQC (inscription@gymqc.ca) ainsi qu'au comité organisateur (info@gym-plus.ca).
2. Le paiement des inscriptions devra se faire :
 - a. **Par chèque** libellé au nom de « **Club Gym-Plus** » et doit être retourné à l'adresse suivante : CP 60026, Boisbriand, QC, J7H 0G7.
 - b. **Par virement bancaire** :
 - Transit : 30022
 - Institution : 815
 - Folio : 3500196
 - Envoyer un avis de paiement à info@gym-plus.ca
 - c. Par virement électronique :
 - Courriel : info@gym-plus.ca
 - Question : Nom de votre club (ex : Gym-Plus)
 - Réponse de sécurité : gymnastique
3. Jusqu'à la date limite d'inscription, les clubs pourront faire des modifications à leurs inscriptions sans frais
4. Après la date limite d'inscription et après la sortie de l'horaire, les pénalités décrites dans cette directive seront appliquées.

DEMANDE DE REMBOURSEMENT

- Pour obtenir un remboursement, un club doit envoyer au comité organisateur (info@gym-plus.ca) et à inscription@gymqc.ca une demande écrite ainsi que les pièces justificatives motivant les raisons de cette demande de remboursement.
- Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives ne sont pas déposées dans un délai de 24 heures avant le début des compétitions.
- Pour être acceptée, toute demande de remboursement devra obligatoirement être accompagnée d'un papier médical décrivant la nature de la blessure justifiant le retrait de la compétition. Les pièces acceptées sont les suivantes :
 - Un certificat médical provenant d'un médecin ;
 - Une attestation de blessure provenant d'un physiothérapeute membre de l'Ordre des Physiothérapeutes ;

- Une attestation de blessure provenant d'un thérapeute du sport membre de l'Association Canadienne des Thérapeutes du Sport.
- GYMQC se réserve le droit de vérifier que le professionnel en question est membre de l'association ou de l'ordre demandé, et de refuser qu'un comité organisateur effectue le remboursement en cas de manquement.
- Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives sont datées de plus de 7 jours.
- Le comité organisateur doit **OBLIGATOIREMENT** accepter toute demande de remboursement respectant les points ci-haut.
- Si une demande de remboursement ne respecte pas les points ci-haut, le comité organisateur est libre de tout de même prendre la décision d'effectuer un remboursement, s'il le désire.

HÉBERGEMENT ATHLÈTES ET SPECTATEURS

HOTEL TIMES

88 rue Jean-Guyon, Blainville, QC, J7C 3W1
450-301-0155

<https://www.grandtimeshotel.com/grand-times-blainville/fr/contact-us/>

COLLATION POUR LES ENTRAÎNEURS

Des collations breuvages seront offerts aux entraîneurs sur le plateau d'évaluation.

PHYSIOTHÉRAPIE

Un service de physiothérapie sera offert sur le site de compétition.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Le stationnement est situé derrière la bâtisse. Aucune possibilité de se stationner en avant, sous peine d'être remorqué.